



---

## **Séance plénière**

### Budget supplémentaire

le lundi 5 octobre 2020

DISCOURS DU PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE  
**M. JEAN-LUC GLEYZE**

---

Mesdames les vice-présidentes,

Messieurs les vice-présidents,

Mesdames les conseillères départementales,

Messieurs les conseillers départementaux,

Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur Renaud HELFER-AUBRAC,

Mesdames et Messieurs les Directrices et Directeurs généraux adjoints,

Mesdames et Messieurs les directrices et directeurs,

Mesdames et Messieurs les agents,

Mesdames et Messieurs,

Je suis heureux de vous retrouver pour cette nouvelle séance plénière consacrée au vote du Budget supplémentaire.

Avant d'engager nos débats, je voudrais avoir une pensée pour les victimes de la tempête Alex qui aurement frappé la Bretagne et le Sud-Est du pays, et plus intensément les Alpes-Maritimes.

- Vous avez surely vu ce week-end les images de ces pluies diluviales, suivies de crues soudaines, qui ont causé d'énormes dégâts : des villages dévastés par les eaux et les glissements de terrain, d'autres littéralement coupés du monde en raison de routes et de ponts endommagés ou détruits ;
- Le bilan provisoire fait déjà état de 3 morts côté français et 2 côté italien, mais il reste encore de nombreuses personnes disparues ou dont les familles sont sans nouvelle ;
- Comme nous l'avions fait en 2018 lors des inondations dévastatrices qui avaient touché l'Aude, au titre de la solidarité que nous prônons entre Départements, **la Gironde participera à l'effort de reconstruction aux côtés des Alpes-Maritimes.**

*A nouveau, nous vous proposons une plénière respectant les consignes sanitaires : une partie d'entre vous en présentiel dans l'hémicycle, les autres à distance grâce aux outils numériques.*

- *Remercier tous les agents qui rendent cela possible*

Une organisation qui nous rappelle, s'il en était besoin, la prégnance de la situation sanitaire dans notre pays.

## **I. La situation sanitaire en Gironde exige que nous poursuivions nos efforts.**

Si on observe une légère amélioration sur le plan sanitaire en Gironde – avec un taux d'incidence en baisse depuis le début du mois de septembre – la circulation du virus reste à un niveau élevé dans notre département et nous invite à la plus grande vigilance.

**Seule la mobilisation de toutes et tous est à même de freiner l'évolution de l'épidémie** : c'est pourquoi j'appelle les Girondines et Girondins à continuer de respecter les consignes sanitaires et à appliquer les gestes barrières.

Je vous le disais lors de notre dernière séance plénière, **nous devons collectivement apprendre à « vivre avec le virus »**, pour une durée encore indéterminée ...

Mais « vivre avec » ne signifie pas « *rester observateur* » de la situation, et je crois qu'en la matière, notre collectivité a largement démontré sa capacité à agir depuis le début de cette crise.

Nous avons su tenir le choc ;

Nous avons su répondre présents aux côtés des Girondines et des Girondins, dans les diverses difficultés qu'ils ont pu rencontrer dans la période ;

Aujourd'hui, nous devons à nouveau redoubler d'efforts pour affronter les conséquences de la crise, en accord avec les missions et les valeurs qui sont les nôtres.

### **➤ C'est cela être une collectivité résiliente !**

Cela n'a rien d'une réflexion théorique, c'est un engagement concret, au quotidien, en prise avec la société et ses évolutions, parfois brutales comme c'est le cas ces derniers mois.

### **➤ C'est cela être une collectivité solidaire !**

C'est veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte, que chacune et chacun puisse bénéficier de l'appui nécessaire pour surmonter les difficultés auxquelles il ou elle est confronté.e.

### **➤ C'est cela être une collectivité de proximité !**

C'est nourrir un dialogue permanent avec les acteurs locaux – collectivités, associations, entreprises – pour qu'ensemble nous trouvions les solutions les plus adaptées à la réalité du terrain.

### **➤ C'est cela être une collectivité qui a le service public chevillé au corps !**

C'est garantir aux Girondines et aux Girondins que, quelle que soit la gravité de la situation, ils peuvent toujours compter sur leur Département pour les aider à maintenir le cap.

Cet engagement exemplaire de notre collectivité depuis le début de la crise ne s'arrête pas à une réponse circonstancielle, c'est une mobilisation constante et sur le long terme pour accompagner les transformations de notre société.

*Transition : cela passe notamment par une revalorisation de métiers qui se sont avérés indispensables dans la période, et qui nous ont permis de continuer à « prendre soin » des personnes les plus vulnérables que nous accompagnons.*

## **II. Le soutien aux personnels du secteur de l'autonomie et de la protection de l'enfance.**

C'est le cas des personnels des secteurs de l'autonomie et de la protection de l'enfance, qui ont joué un rôle essentiel pendant la crise, auprès des publics les plus vulnérables :

- personnes âgées ;
- personnes en situation de handicap ;
- enfants qui nous sont confiés.

Sans leur mobilisation exemplaire, le bilan humain aurait été plus lourd et le vécu du confinement beaucoup plus pénible pour les personnes qu'ils et elles accompagnent au quotidien.

Pendant toute la durée de la crise, ils ont pu compter sur le soutien du Département pour protéger leurs activités :

- Dès la 1<sup>ère</sup> semaine du confinement : saisine du Ministre de la Santé et du Directeur de l'ARS pour que les SAAD et les personnels de la protection de l'enfance soient reconnus comme prioritaires dans la fourniture des EPI ;
- Le Département a lui-même commandé et distribué près d'un million de masques entre les mois de mars et juin ;
- Garantie du paiement des prestations pour les SAAD, y compris lorsque celles-ci n'ont pas pu être réalisées pour diverses raisons = 6M€ ;
- Mise à disposition de véhicules, mise en place d'une permanence de psychologues en soutien des professionnels, appel à volontariat auprès des agents en interne pour venir en soutien des EHPAD et des structures de la protection de l'enfance ;

- Relais permanent de leurs préoccupations lors des cellules de crise avec l'ARS et les services de l'État.

Mais, bien plus qu'un soutien ponctuel, le Département s'est engagé dans une revalorisation de ces métiers sur le long terme :

- Le 29 juin dernier, nous avons voté **un soutien financier conséquent aux SAAD, passant par une augmentation du tarif de remboursement de l'APA (+11%)**, en conventionnant avec eux pour que ces crédits soient directement affectés à une augmentation pérenne des salaires = 3M€ ;
- Création d'une **mission confiée à Célia Monseigne** : elle conduit des groupes de travail qui se réunissent régulièrement avec les SAAD et les représentants des personnels, pour œuvrer à une amélioration de leurs conditions de travail. Il s'agit de :
  - Promouvoir ces métiers ;
  - Améliorer les parcours professionnels ;
  - Favoriser l'accès à l'emploi (mobilité, garde d'enfants, formation).
- **Nous avons interpellé l'État sur sa participation au versement d'une prime aux SAAD**, celle-ci relevant de la solidarité nationale, au même titre que les personnels de soins visés par le *Sécur de la santé* ;
- **Notre détermination a payé puisque l'État a finalement décidé de cofinancer le versement** de cette prime à hauteur de 80M€ au niveau national, soit 2,4M€ pour la Gironde.
- Fidèle à son engagement auprès de la profession, **le Département s'engagera lui à hauteur de 5M€** pour garantir le versement de cette prime de 1000€ aux personnels des SAAD.

Le Département démontre ainsi – une nouvelle fois – qu'il est un partenaire fidèle et engagé aux côtés des SAAD de Gironde, comme il l'a été depuis le début de la crise sanitaire.

Soucieux de garantir une équité de traitement envers tous les personnels engagés auprès de nos publics les plus vulnérables, nous verserons également une prime de 1000€ aux personnels :

- des résidences autonomie ;
- des établissements accueillant des adultes en situation de handicap ;
- aux accueillants familiaux ;

- aux assistants familiaux et personnels des établissements de la protection de l'enfance.

Au moment où on évoque les personnels de la protection de l'enfance, je tiens à condamner les propos tenus par Éric Zemmour, sur un plateau de télévision et à une heure de grande écoute :

- Des propos abjects, intolérables et xénophobes, d'une violence et d'une radicalité rares, répréhensibles par la loi.
- A l'égard d'enfants qui pour certains ont fui la violence ou la guerre, d'autres qui ont voulu échapper à la misère, d'autres encore qui ont choisi de venir en France dans l'espoir d'un avenir meilleur.
- C'est aussi une insulte à l'égard des professionnels qui font un travail remarquable à leurs côtés pour accompagner ces enfants dans leur parcours d'intégration, au même titre que tous les enfants qui nous sont confiés, sans distinction de genre, de nationalité, de religion, de couleur de peau.

Il est primordial de s'élever contre ce type d'amalgames, de ne jamais baisser notre garde, de les combattre sans relâche pour défendre les valeurs humanistes qui sont les nôtres.

- C'est pourquoi le Département de la Gironde a déposé plainte contre Éric Zemmour, aux côtés d'une quinzaine d'autres Départements de toutes sensibilités politiques.
- Par ailleurs, nous appelons la direction de CNews, qui appartient au groupe Bollore, à prendre ses responsabilités : pour faire cesser les agissements de son pseudo-éditorialiste, condamner ses propos et s'en séparer immédiatement.

A l'opposé de ces propos haineux, l'engagement de notre collectivité traduit notre reconnaissance à l'égard de tous ces professionnels, qui nous aident au quotidien à faire vivre cette notion de « prendre soin » des publics les plus fragiles, à laquelle nous sommes profondément attachés.

Transition : « prendre soin » d'une personne malade, en situation de handicap ou de dépendance ; lui permettre de continuer à vivre chez elle lorsqu'elle le souhaite ; l'accompagner dans les tâches de tous les jours : c'est le quotidien que vivent près de 11 millions de Françaises et de Français, soit un français sur cinq.

### **III. L'aide aux aidants.**

En Gironde, cela représente plus de 300 000 aidants, un chiffre qui ne cesse d'augmenter, en lien avec le vieillissement de la population française, l'allongement de l'espérance de vie ou encore les progrès de la médecine.

Une réalité qui recouvre une diversité de profils et de situations :

- un enfant qui s'occupe d'un parent ;
- un parent qui s'occupe d'un enfant ;
- une personne âgée qui prend soin d'un conjoint ;
- plus globalement, toute personne qui s'occupe d'un membre de sa famille ou d'un proche.

Derrière le plaisir d'être aux côtés de la personne aidée, à laquelle on tient, il ne faut pas négliger ce que cela implique dans la vie des aidants :

- la difficulté à concilier le rôle d'aidant avec la vie personnelle, professionnelle et familiale ;
- la fatigue physique et psychologique ;
- la manque de temps pour s'occuper de soi ;
- une rupture de liens sociaux.

**En 2030, on estime qu'un actif sur quatre sera aidant**, un phénomène de société qu'il nous faut anticiper pour pouvoir l'accompagner au mieux dans le temps.

La feuille de route départementale que nous vous proposons aujourd'hui est une déclinaison concrète de notre engagement pour promouvoir un « Territoire 100% inclusif ».

Elle vise à offrir aux aidants des réponses adaptées à la réalité de leur quotidien :

- En améliorant et renforçant l'information et en permettant aux professionnels de mieux repérer et accompagner les aidants ;

- En structurant un dispositif départemental global et coordonné de l'aide aux aidants, décliné sur les territoires girondins ;
- En soutenant l'évolution de notre offre de services et en promouvant des expérimentations innovantes ;
- Nous avançons en parallèle sur un projet ambitieux de *Pôle départemental de l'aidance*, mobilisant notamment l'expertise de Bordeaux-Bagatelle, pour mieux coordonner les acteurs, former les professionnels et épauler les territoires.

Aider les aidants, c'est aussi une agir concrètement en faveur de l'égalité femmes/hommes, tant la prise en charge d'un proche incombe encore majoritairement aux femmes, mettant souvent en péril leur carrière professionnelle ou leur emploi.

A la veille de la *Journée nationale des aidantes et des aidants*, cette nouvelle feuille de route traduit l'engagement de notre collectivité pour que l'aidance soit un choix et non un renoncement.

Transition : ces actions nouvelles, que nous vous proposons dans le cadre de ce budget supplémentaire, témoignent de la volonté de notre collectivité d'orienter la relance du pays vers une société plus inclusive et solidaire.

#### **IV. Un Budget supplémentaire résolument tourné vers la relance du pays.**

Les ajustements budgétaires que nous vous proposons aujourd'hui permettent au Département de répondre présent pour accompagner la relance en Gironde.

Et ce, malgré un contexte financier difficile pour notre collectivité : le coût brut de la crise sanitaire est de l'ordre de 100M€ à ce stade, avec encore peu de visibilité sur l'ampleur des répercussions économiques et sociales dans les mois et les années à venir.

- Une baisse de nos recettes de l'ordre de 65M€ cette année, principalement liée à la chute des DMTO (-59M€).
- Des dépenses supplémentaires de l'ordre de 35M€ pour répondre à la crise : près de 10M€ pour le RSA, 8M€ pour les masques et équipements de protection, près de 7M€ pour les primes Covid, plus de 6M€ en soutien aux SAAD, 1M€ en soutien aux associations, etc.

Si on ne peut que se féliciter de la suspension du « Contrat de Cahors », cette décision gouvernementale est insuffisante pour redonner aux Départements les marges de manœuvre nécessaires au regard du contexte particulier.

Avec l'ADF, nous avons ainsi formulé 4 demandes auprès du Gouvernement :

- Un dispositif d'évaluation des dépenses et des pertes de recettes liées à la crise sanitaire, en vue d'une compensation par l'Etat des conséquences financières de celle-ci ;
- Un assouplissement temporaire des règles comptables permettant le financement par l'emprunt des dépenses liées à la crise ;
- L'abandon définitif de la réforme de la fiscalité locale ;
- La redéfinition dans la loi de finances pour 2021 des modalités de péréquation des DMTO afin de les adapter au nouveau contexte financier.

Après que les Départements se sont massivement engagés aux côtés de l'État au titre de la solidarité nationale, il est normal que l'État s'engage à son tour aux côtés des collectivités au titre de la solidarité territoriale !

En attendant, notre Département tient le choc !

Cette solidité financière n'est pas due au hasard, elle est le fruit d'une gestion saine et rigoureuse – et des choix budgétaires réalisés antérieurement – sous la supervision de notre vice-président Jean-Marie DARMIAN.

Ainsi, le Département peut être au rendez-vous de la relance, en mobilisant l'investissement au service du tissu économique et associatif local, mais aussi de l'emploi en Gironde :

- En lien avec les entreprises, **nous mettons tout en œuvre pour rattraper le décalage lié au contexte sanitaire dans le déploiement de nos grands projets** : plan Collèges, plan Haut Méga, déviations routières et mobilités douces, travaux dans les Maisons du Département.
- **Nous maintenons notre soutien aux projets communaux et intercommunaux** : c'est autant de chantiers qui contribuent également au dynamisme économique local.

- **Dans le prolongement du fonds de soutien, nous maintenons notre soutien aux associations** – mises en difficultés dans le contexte actuel – dont l'action est essentielle sur nos territoires.

S'il est nécessaire de prendre des mesures sanitaires pour lutter contre la propagation du virus – notamment dans le champ sportif – il est tout aussi indispensable en cette rentrée de ne pas casser l'élan sportif des jeunes.

A ce titre, le Département tiendra du 12 au 18 octobre, des portes ouvertes dans les clubs labellisés « valides-handicapés » sur les territoires, en partenariat avec le Comité Départemental Olympique et Sportif de Gironde (CDOS) et dans le strict respect des mesures sanitaires.

C'est une **1<sup>ère</sup> en Gironde dont nous pouvons être fiers**, tant elle illustre notre ambition en matière d'inclusion !

En contribuant à sensibiliser et faire connaître, auprès des personnes vivant avec un handicap et de leurs proches, les activités proposées ainsi que le réseau des clubs labellisés « valides-handicapés », nous développons la pratique sportive en mixité dans les clubs sportifs.

- Sur le plan social, **nous contribuons à la revalorisation des métiers** de l'autonomie et de la protection de l'enfance, et **nous améliorons notre accompagnement des aidants**, comme j'ai pu le développer précédemment.
- Lors de la commission permanente cet après-midi, dans la cadre du programme Gironde Alimen'Terre, **nous proposerons également au vote plus d'1M€ de soutien aux agriculteurs et agricultrices de Gironde**.

Ainsi, cette année, nous atteindrons le niveau de réalisation de l'investissement le plus élevé de la mandature, de l'ordre de 220M€, et nous dépasserons notre engagement d'un milliard d'investissement sur l'ensemble de la mandature.

Tout comme nous avons su « protéger » au mieux les Girondines et les Girondins pendant la crise, nous serons tout aussi présents pour « prendre soin » d'eux sur la durée.

Non seulement nous n'avons rien oublié de la période que nous venons de traverser, mais les orientations que nous prenons aujourd'hui témoignent de notre volonté de nous adapter pour répondre aux défis d'aujourd'hui et de demain.

Et rien ne nous déviera de cette ambition : nous resterons solides sur nos valeurs, à l'écoute des besoins des Girondines et Girondins, et ambitieux dans les solutions que nous mettons en œuvre.

Ils et elles peuvent compter sur l'engagement plein et entier du Département à leurs côtés !